



VILLE D'AVESNES-LES-AUBERT

APPEL A PROJET

Cession amiable d'un bien foncier en vue de la création d'un nouveau quartier résidentiel (lots libres) à Avesnes-les-Aubert

1. Collectivité à l'origine de l'appel à projet :

Mairie d'Avesnes-les-Aubert
3, rue Camélinat
59 129 AVESNES-LES-AUBERT

2. Objet :

Un site actuellement en friche (sous convention EPF) d'une contenance de 20 000 m² est mis en vente dans le cadre d'un appel à projet. L'objectif est de voir s'y bâtir un projet de lotissement qualitatif.

Le site sera entièrement remis en état par l'EPF courant 2019 (dépollution et démolition). Il s'agit d'une ancienne activité économique spécialisée dans la fabrication de meubles.

3. Conditions de participation

Les acquéreurs potentiels devront répondre aux critères énoncés dans le règlement de consultation et prendront en compte les éléments de programme définis dans le cahier de présentation du site. Pour cela, les candidats devront constituer une équipe pluridisciplinaire autour d'aménageurs/constructeurs, d'architectes-paysagistes, bureaux d'études en aménagement.

Cette consultation se réalise en deux phases :

- Phase 1 : candidature, sur la base d'un dossier de présentation des qualifications, références et garanties apportées par l'équipe
- Phase 2 : offre, après sélection de 3 candidats (programme détaillé, proposition financière, plan d'ensemble, parti-pris architectural, paysager et environnement, etc..)

4. Critères de choix

Phase 1 :

- Composition de l'équipe, qualifications : 40%
- Références : 30%
- Garanties : 20%
- Première note d'intention : 10%

Phase 2 :

- Composition, capacités de l'équipe et références : 20%
- Qualité architecturale, paysagère et environnementale de l'opération : 40%
- Offre financière : 30%
- Montage juridique et planning : 10%

5. Prix :

Le prix de cession sera basé sur le prix du marché local.

6. Remise des offres :

La réception des candidatures et des offres se fera contre récépissé ou en recommandé avec AR en mairie auprès du service Urbanisme et grands projets.

Les plis comporteront la mention suivante :

« Appel à projets cession de foncier – site SFM »
Ne pas ouvrir
Mairie
3, rue Camélinat
59 129 AVESNES-LES-AUBERT

7. Date de remise des candidatures :

La date de remise des candidatures est fixée au vendredi 15 février à 17H00.

8. Renseignements :

Ils sont à formuler auprès du service urbanisme et grands projets - Mme Veldeman
Mail : melanie.veldeman@avesnes-les-aubert.fr

9. Retrait des dossiers

Le dossier peut être téléchargé sur le site de la commune www.avesnes-les-aubert.fr ainsi que sur le site www.e-marchespublics.fr

10. Date d'envoi à la publication

Le 04 janvier 2019

Le maire,

Alexandre BASQUIN

